

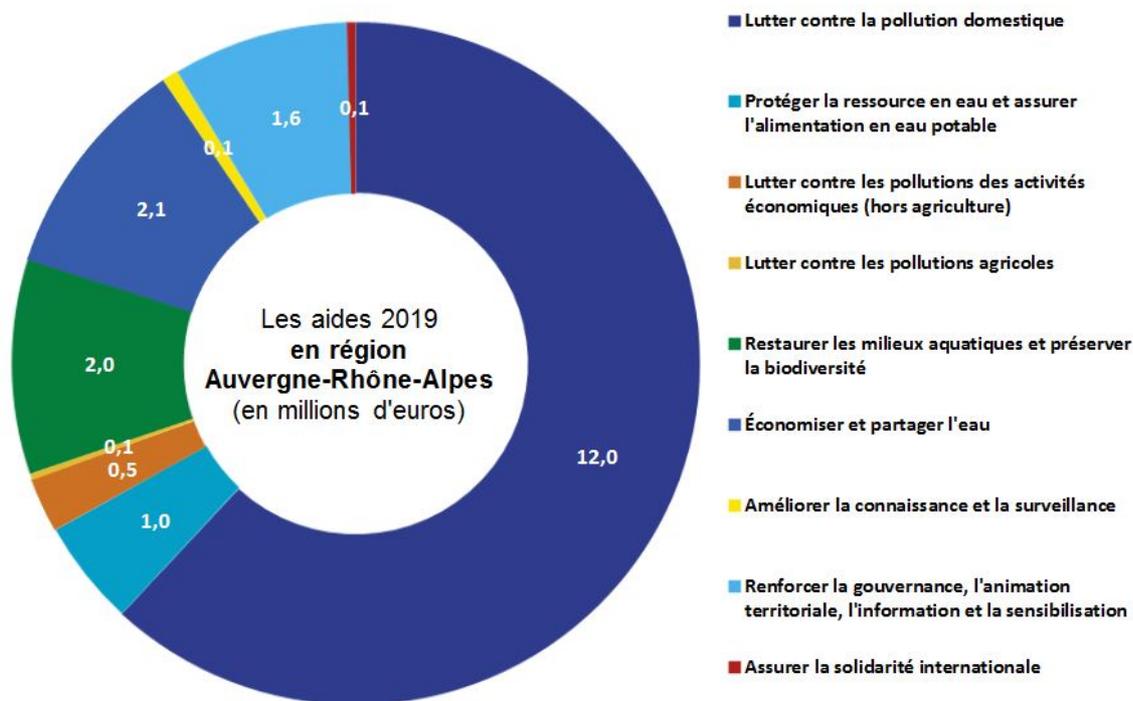
Orléans, le 04 juillet 2019

En Haute-Loire, des financements pour la commune d'Yssingeaux à hauteur de 2,4 millions d'euros d'aide décidés par le conseil d'administration, le 27 juin 2019

Des financements pour l'eau et les milieux aquatiques en région Auvergne-Rhône-Alpes : plus de 19 millions d'euros d'aide engagés depuis le 1er janvier 2019, date du lancement du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne dont plus de 63 % pour la lutte contre la pollution domestique

Répartition (en millions d'euros) des aides financières par domaines d'actions (deux premiers trimestres 2019)

Plus de 63 % des aides allouées au traitement des rejets de pollution domestique et à l'amélioration de la collecte des eaux usées



Lutter contre les pollutions domestiques : une priorité pour reconquérir la qualité des eaux

La reconquête de la qualité des eaux est un enjeu majeur pour le bassin Loire-Bretagne. La pollution par les nitrates, les pesticides, les macropolluants, les micropolluants ou la pollution bactériologique est très prégnante sur certains secteurs, sa réduction est alors essentielle.

Le 11^e programme, ce sont des aides **bonifiées** pour une liste resserrée de systèmes d'assainissement prioritaires qui ont un impact sur la qualité des eaux et une bonification de 10 points d'aide pour les collectivités en zone de revitalisation rurale.

Un exemple d'opérations :

Dans ce cadre, des financements pour la commune d'Yssingeaux en Haute-Loire à hauteur de 2,4 millions d'euros d'aide ont été décidés par le conseil d'administration.

La commune d'Yssingeaux est située à l'est du département de la Haute-Loire et compte 7 230 habitants. Cette commune connaît un important dynamisme économique et démographique. La commune dispose actuellement d'une station de traitement des eaux usées de 8 000 équivalents habitants mise en service en 1989. Cette station est située au lieu-dit d'Apilhac et rejette les eaux traitées dans le ruisseau de la Crisselle, affluent du Ramel qui se rejette ensuite en rive droite de la Loire.

La station de traitement des eaux usées actuelles présente des dysfonctionnements entraînant des rejets dégradant fortement la qualité du milieu naturel.

La collectivité a donc établi un projet de reconstruction d'une nouvelle de station de traitement des eaux usées de type boues activées avec séchage/stockage des boues d'une capacité de 11 400 équivalents habitants.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accord de programmation que la commune a établi avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne en juin 2016 et qui prend fin en juin 2019.

Contact presse :

Stéphanie Blanquart • Déléguée à l'information et à la communication
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • 02 38 51 73 11 • 06 32 64 65 23

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

L'agence de l'eau Loire-Bretagne

a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain.

Il intéresse 334 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

Son conseil d'administration est composé pour un tiers de représentants des collectivités territoriales, pour un tiers de représentants des acteurs économiques et associatifs du bassin et pour un tiers de représentants des services de l'État.

Le conseil d'administration est présidé par **Marie-Hélène Aubert**, inspectrice générale de l'administration du développement durable.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339

45063 Orléans cedex 2

Tél : 02 38 51 73 73

agence.eau-loire-bretagne.fr